

LE MEMOIRE D'ETUDE

Réalisé en binôme, ce mémoire s'efforce de répondre à une problématique en mobilisant des données quantitatives ou qualitatives, dans l'esprit d'une étude socio-économique professionnelle.

Il s'agit donc, à partir d'une question clairement formulée :

1. De dresser un état des lieux : quelles réponses y ont été apportées jusque-là, et sur la base de quels éléments ?
2. De mobiliser des données (qualitatives ou quantitatives) susceptibles d'apporter des éléments nouveaux.
3. De montrer en quoi ces éléments confirment, complètent, ou réfutent les (différentes) réponses traditionnellement proposées.

ÉTUDIANT·ES CONCERNE·ES

Le **mémoire d'étude** concerne les étudiant-es des parcours CCESE et PiSE (par opposition au **mémoire de recherche**, à réaliser par les étudiant-es des parcours ADL et APE).

CONDITIONS

Les sujets sont à réaliser en binômes, dont la composition est laissée au libre choix des étudiant-es. Toutefois ces binômes devront être homogènes du point de vue de la **dominante** du mémoire. Les mémoires à dominante **qualitative** regrouperont donc des étudiants de CCESE (hors Data), ceux à dominante **quantitative** regrouperont des étudiants de PiSE et de CCESE-Data.

SUJETS

Le mémoire traite de l'un des sujets proposés par les enseignant-es du master. Les étudiant-es ont la toutefois la possibilité de proposer un sujet, qui devra impérativement être validé par les enseignant-es responsables. Les questions traitées sont des sujets d'étude, portant sur des cas appliqués.

TRAITEMENTS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS

Chaque mémoire donne obligatoirement lieu à une **dominante** : soit un traitement qualitatif (terrain + exploitation des résultats), soit un traitement quantitatif de données (enquête et/ou retraitement de données existantes). Pour traiter le sujet, un binôme est libre d'employer des méthodes qui ne correspondent pas à la dominante, mais il doit impérativement utiliser des méthodes qui lui correspondent.

Les enquêtes qualitatives et traitements quantitatifs réalisés dans le cadre de la dominante du mémoire seront évaluées en tant que tels par les enseignant.es des cours correspondants (respectivement *Méthodes qualitatives, enquêtes et entretiens* et *Analyse multivariée*) et cette évaluation sera intégrée à celle du cours.

LIVRABLES

Les sujets donnent lieu :

- au rendu d'une **note d'étape** le jeudi 12 décembre 2024 (tout retard sera pénalisé d'un point par jour entamé).
- au rendu du **mémoire** lui-même, **obligatoire** pour la session 1, vendredi 2 mai 2025.
- à une **soutenance** (entre le mardi 20 et le vendredi 23 mai 2025) comportant une présentation de 15mn, suivie d'échanges avec le jury.

FORMAT

Le **mémoire** devra répondre à la forme suivante (la taille des différentes parties devra impérativement être respectée, avec une tolérance de 10 %) :

1. **Résumé des conclusions** (2 000 signes). Il s'agit de fournir en quelques paragraphes un résumé de la réponse à la question posée, des principaux tenants et aboutissants et, éventuellement, des angles morts, problèmes non ou mal résolus.
2. **État de la question / revue de littérature** (10 000 signes). Cette partie s'efforce de cerner la question : quel en est le périmètre, que laisse-t-elle éventuellement de côté (explicitement ou non). Quel est son intérêt ? Quels sont ses enjeux ? La revue de littérature fait le point de manière critique sur les principaux apports précédents. Quelles voies ont-ils exploré ? Avec quelles méthodes ? Que valent leurs conclusions ?
3. **Axe et méthodologie de la recherche** (3 000 signes). Cette partie constitue le prolongement de l'état des lieux qui précède : avant les recherches liées à ce mémoire, quelles questions restaient-elles sans réponse, ou quelles étaient les réponses mal assurées ? Quelles méthodes convenait-il donc de mettre en œuvre pour tenter de progresser ? Quels problèmes fallait-il résoudre pour cela ?
4. **Éléments nouveaux, argumentaire et discussion** (15 000 signes). Il s'agit du développement principal : les recherches prévues ont-elles pu être menées à bien ? Dans quelles limites, et avec quelles difficultés ? Les résultats qu'elles font apparaître prolongent-ils ou contredisent-ils ceux des travaux précédents ? Quelle est leur degré de fiabilité et de robustesse ? Faudrait-il envisager des recherches complémentaires, et dans quelle direction ?
5. **Bibliographie**, respectant les normes de présentation en vigueur, reprenant les sources mobilisées et citées dans le corps du mémoire
6. **Annexes quantitatives ou qualitatives**. De taille non quantifiée, ces annexes comprennent les retranscriptions d'entretiens ou les traitements statistiques réalisés.

Dans tous les cas, cette annexe devra obligatoirement comprendre un récapitulatif du contenu de la bibliographie mobilisée, sous la forme d'un tableau à 8 colonnes (titre de

l'article ou du livre, auteur(s), année, question traitée, méthodologie employée, terrain et/ou données mobilisés, thèse(s) critiquée(s), principaux résultats).

LA NOTE D'ETAPE

Le but de la note d'étape est d'effectuer les premières phases de l'étude, à savoir établir un état des lieux sur la question posée et dégager la recherche à mener. Ses résultats pourront être repris, développés (et éventuellement modifiés) dans le rapport final. Elle devra respecter la structure suivante :

1. **État de la question / revue critique de littérature** (5 000 signes), auquel sera joint une première version du tableau de bibliographie réclamé dans l'annexe du mémoire.
2. **Axe et méthodologie de la recherche** (3 000 signes)
3. **Bibliographie provisoire**, respectant les normes de présentation en vigueur.

LA SOUTENANCE

Elle est effectuée en binôme ; les deux membres du tandem doivent participer sur un pied d'égalité tant à la présentation des résultats elle-même qu'à la discussion qui la suit.

La présentation devra respecter un cadre professionnel. S'appuyant sur un diaporama, elle résumera le contenu du travail et ses principales conclusions. Elle donne lieu à une évaluation propre (comptant pour 1/3 de la note globale du mémoire), portant sur la structuration de l'argumentation, le niveau d'expression orale, la qualité du diaporama (dont le soin orthographique et graphique), et les réponses aux questions.

ENCADREMENT

Les mémoires d'une dominante sont suivis par un.e enseignant.e référent.e. Des séances collectives de suivi seront organisées au cours de l'année.